



### Evénements d'animation à venir (sous réserve d'annulation...)

¤ 20 Mai : Fête des Voisins

¤ 7 Juin : Conférence de l'Agrion sur les insectes à 19 h

Salle des Fêtes

¤ 12 et 19 Juin: Elections Législatives de 8 h à 18 h

Salle Henry Notaire

x 18 juin : Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle

à 9 h 30 - Monument aux Morts

¤ 25 Juin : Kermesse et Fête communale

¤ *9 Juillet* : Jeux Intervillages - de 9 h à 17 h - rue de la Vanne

🛚 13 Juillet : Fête Nationale à 19 h - Monument aux Morts

¤ 3 septembre : Fête des Associations - Parc communal

¤ 18 Septembre : 30ème Brocante communale

#### **EDITO du MAIRE**

#### **ELECTIONS PRESIDENTIELLES**

• Page 3

#### **FINANCES**

• Pages 4-5-6

#### TRAVAUX, PROJETS

• Pages 7-8-9

#### **ECOLE, CANTINE**

• Page 10

#### URBANISME, QUALITE DE VIE

• Pages 11 - 12 - 13

#### **ANIMATION, ASSOCIATIONS**

• Pages 14 - 15 - 16

#### **HISTOIRE**

• Page 17

#### **INFORMATIONS**

• Pages 18 - 19



#### Chers Rioliennes et Rioliens,

Ce début d'année 2022 nous semble noyer l'avenir dans les brumes de l'incertitude et de l'angoisse : alors que l'étalage des arsenaux nucléaires nous renvoie aux temps de la guerre froide sans que les moyens d'un retour à la paix à quelques milliers de kilomètres de chez nous ne semblent être cherchés, alors que les prix des matières premières notamment alimentaires et énergétiques s'envolent à des hauteurs qui démentent toutes les promesses faites dans les années 1990, du fait de ce conflit, mais aussi de la cessation d'une grande partie de production sur notre sol dont la tension sanitaire a été pour beaucoup révélatrice des faiblesses que cela impliquait, alors que le retour de trop beaux jours peut interroger sur ses conséquences pour l'environnement, voici qu'il nous est demandé de décider de ce que nous voulons pour les cinq prochaines années, en envoyant l'un des 577 députés nous représenter à l'Assemblée Nationale.

Il est impératif de nous emparer des élections législatives pour faire entendre notre voix sur ces sujets, mais aussi ceux, élémentaires, de la manière dont nous envisageons de traiter les services publics et la sécurité sociale que créèrent les résistants unis qui rebâtirent notre pays à partir de 1944, qu'ils fussent communistes, socialistes, chrétiens démocrates ou souverainistes, ou encore de celle dont nous voulons voir notre société se développer, dans sa constitution, dans ses mœurs, dans ses valeurs.

#### Ce sont les députés qui votent les lois, pas les Ministres ni le Président de la République!

La démocratie, ce régime où le peuple souverain, après avoir entendu différents points de vue, tranche en faveur de celui qui lui semble le plus conforme à ses vœux, est aussi précieuse que périssable!

Avant de se déterminer, nous pouvons cependant profiter des beaux jours pour nous retrouver en famille, entre amis, chez soi ou dans les lieux de convivialité ordinaires ou créés par telle ou telle animation de votre village, voire tout simplement pour s'aérer au sein de nos jardins ou parcs...

Méditons cette phrase de Montaigne pour nous approcher du bonheur en ces temps d'aporie : « Ne pouvant régler les événements, je me règle moi-même »... Carpe Diem !

De notre côté, nous vous présentons, modestement, le résultat de notre travail des quatre derniers mois, en espérant que vous le trouviez conforme à vos vues...

C'est en tout cas en cherchant à les suivre que nous l'avons entrepris!

Toujours à votre service,

Marc Mouilleseaux, Maire

#### En attendant le médecin... (voir page 11)

La pharmacie Charlet aménage prochainement une cabine de téléconsultation dans ses locaux : vous pourrez y venir le temps qu'une solution plus humaine soit mise en place.

Facile d'accès et d'utilisation, vous serez guidés dans votre démarche et pourrez donc conserver un lien avec la médecine!

Pour tous renseignements complémentaires adressez-vous à la pharmacie.

Nous sortons tout juste des élections présidentielles. Cette année, pour beaucoup, le cœur n'y était pas, et l'abstention a été particulièrement forte : seulement 76% des électeurs inscrits ont fait le déplacement.

La commune avait cependant essayé de rappeler que voter est un acte crucial, déterminant et engageant lorsqu'il est collectif.

Nous avions notamment organisé une soirée de diffusion des clips de campagne des 12 candidats du premier tour, le 8 avril.

Elle n'a sans doute pas rassemblé autant de spectateurs que nous l'aurions souhaité, mais qui a toutefois permis à quelques uns de mieux élaborer leur choix. Bien sûr, les élus n'ont fait aucun commentaire, neutralité obligeant.





Nous avons en revanche eu le plaisir de constater que nos plus jeunes électeurs, qui ont récupéré leur carte électorale en mairie le 2 avril, sont venus honorer leur entrée en citoyenneté.

Nos doyens ont également pris part aux votes ! En revanche, les hommes entre 25 et 40 ans ont un peu boudé les urnes...

Dommage! Mais ils seront d'autant mieux accueillis aux prochains scrutins, les élections législatives, qui auront lieu les 12 et 19 juin!

Nous avons désormais un record à battre!

Tour 1		
1124 inscrits - 855 votants (76.07%) 19 votes blancs - 5 votes nuls		
M. Le Pen	272 voix	32,73%
E. Macron	211 voix	25,39%
J-L. Mélenchon	158 voix	19,01%
E. Zemmour	57 voix	6,86%
Y. Jadot	30 voix	3,61%
V. Pécresse	30 voix	3,61%
F. Roussel	26 voix	3,13%
N. Dupont-Aignan	15 voix	1,81%
J. Lassalle	11 voix	1,32%
P. Poutou	8 voix	0,96%
A. Hidalgo	7 voix	0,84%
N. Arthaud	6 voix	0,72%

Tour 2		
1124 inscrits - 854 votants (75.98%) 69 votes blancs - 20 votes nuls		
M. Le Pen 416 voix 54,38%		
E. Macron	349 voix	45,62%

Merci aux bénévoles, élus ou non, qui ont pris de leur temps pour tenir le bureau de vote et pour dépouiller!



### Finances et intercommunalité



Une fois connues les recettes prévisionnelles de l'année, nous pouvons étudier la manière dont ces sommes pourront être employées, au seul regard de l'intérêt commun.

Payer le juste prix, prévoir de possibles coups durs, se projeter dans l'avenir : voici le travail minutieux qu'a orchestré Valérie Leboyer.



### <u>Pas d'augmentation des taux d'imposition cette année – mais une hausse des prélèvements due au gouvernement</u>

La commune a perdu beaucoup de sa capacité à être maîtresse de ses recettes : la réforme conduisant à la suppression de la taxe d'habitation la prive de ce levier au bénéfice de la seule taxe foncière, payée exclusivement par les propriétaires. Rappelons qu'une partie de cette taxe payée par les Rioliens est envoyée dans les caisses d'autres communes (89 000 € l'an dernier, et pour 2022 : 91 000€).

Nous avons fait le choix de ne pas toucher à nos taux de taxe foncière, cette année encore, en dépit de la hausse considérable

des prix de l'énergie, parce que les augmenter reviendrait à faire payer deux fois cette hausse à nous, contribuables : une fois dans nos foyers, une fois pour la commune.

Pourtant, nous allons bien payer 3,4 % de plus d'impôts fonciers qu'en 2021. C'est la décision de l'État, qui par sa loi de finances a décidé de réévaluer d'autant les bases sur lesquelles est calculé l'impôt. Il ne nous a pas été possible de diminuer d'autant l'impôt, ce qui aurait annulé cet effet, d'autant plus que le gouvernement a annoncé de prochaines économies sur les collectivités, alors qu'en dix ans nous avons déjà perdu annuellement plus de 60 000 €.

En quête d'économies tant dans nos pratiques que par nos investissements, nous avons donc voté le budget qui suit :

Dépenses de fonctionnement	Prévisions pour 2021 (sommes arrondies)	Effectué en 2021 (sommes arrondies)	Prévisions pour 2022 (sommes arrondies)
Charges générales (Chauffage, carburant, matériel, transport des écoliers, télécommunications)	290 300 €	195 850 €	355 200 €
Charges de personnel (Salaires et cotisations patronales)	428 900 €	391 100 €	429 100 €
Autres charges de gestion courante (Subventions aux associations, au CCAS, rémunération des pompiers, des élus)	164 600 €	151 550 €	176 000 €
Charges financières (Intérêts des emprunts)	10 800 €	8 200 €	7 000 €
Dépenses exceptionnelles ou imprévues (la nouvelle manière de faire le budget supprime cette ligne, répartie ci-dessus)	31 000 €	200 €	0€
Autofinancement de l'investissement et amortissements	161 500€	6 400 €	186 800 €
TOTAL	1 087 000 €	753 300 €	1 154 000 €

4

### Finances et intercommunalité



5

#### Ces dépenses seront équilibrées par les recettes suivantes :

Recettes de fonctionnement	Prévisions pour 2021 (sommes arrondies)	Effectué en 2021 (sommes arrondies)	Prévisions pour 2022 (sommes arrondies)
Atténuations de charges (Remboursement partiel d'un arrêt maladie)	32 500 €	45 200 €	20 000 €
Produits des services (Cantine, occupation du domaine public)	62 100 €	65 000 €	62 100 €
Impôts et taxes (Taxe foncière, compensation de la taxe professionnelle par la CCPOH)	580 100 €	594 950 €	618 650 €
Dotations de l'État et compensation sur la taxe foncière	121 200 €	123 700 €	122 200 €
Loyers et concessions perçus (Bureau de poste, supérette)	30 800 €	32 800 €	38 900 €
Produits exceptionnels	2 000€	9 100 €	0€
Excédents reportés depuis de nombreux mandats	258 250 €	258 250 €	292 100 €*
TOTAL	1 087 000 €	1 129 000 €	1 154 000 €

<sup>\*</sup> Ainsi, 33 850 € supplémentaires ont été épargnés en 2021, et pourront contribuer à nos projets pour 2022.

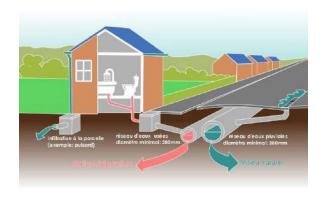
Vous retrouverez l'investissement dans la partie « travaux » de ce bulletin.

#### Assainissement : une nouvelle année d'épargne avant l'action

La commune ne dispose que d'un budget annexe, afin de permettre l'entretien du réseau communal d'assainissement.

Il est financé par une surtaxe prélevée sur votre consommation d'eau. Depuis 2021, cette surtaxe est de 0,70 % : cela a rapporté 32 700 € en 2021. Il est également financé par la taxe de raccordement au réseau.

En 2021, seuls 18 700 € ont été dépensés pour le fonctionnement de ce réseau communal. L'écart entre ces dépenses et la recette susmentionnée constitue autant



d'épargne qui seront mobilisées prochainement pour achever la mise en séparatif de notre réseau, là où il est encore unitaire (eaux pluviales et usées mélangées, ce qui sature inutilement les canalisations et la station d'épuration, puisque les eaux pluviales sont saines). C'est la conséquence d'un travail pionnier accompli par les précédentes équipes municipales au début des années 1980 : alors, peu de communes avaient un réseau d'assainissement, et toutes celles qui en disposaient adoptaient le réseau unitaire.

De son côté, **le Syndicat Intercommunal des Eaux** (SIE) de Cinqueux, regroupant cinq communes, dont la nôtre, a choisi encore cette année de diminuer sa propre surtaxe de 0,05 % (à 0,40%) ce qui aura pour conséquence une légère diminution de la tarification de l'eau... En tout cas, si la matière première n'augmente pas.

## Finances et intercommunalité

6



#### **Budget de la CCPOH**



Le budget de la **CCPOH** a été voté par vos deux représentants : une prochaine information de cette collectivité vous donnera le détail des 30 560 000 € de budget de fonctionnement, et des 8 120 000 € de budget d'investissement.

Ces chiffres comprennent notamment près de 500 000 € affectés au service de bus maxipontain, transféré à la CCPOH avec la compétence mobilité, contre laquelle Rieux s'était prononcé. Pont-Sainte-Maxence s'engage à payer la différence entre cette somme et les recettes qu'elle a perçues jusqu'alors de la part du SMTCO (syndicat présidé par M. Dumontier et auquel la CCPOH adhère)... Or, il apparaît que ce syndicat est dans une très mauvaise situation financière, que son ancien président subventionnait plus généreusement Beauvais et Compiègne que d'autres collectivités qui ne créeraient pas de nouveau service, ce qui pousse à une fuite en avant, et qu'à partir de 2024, ses ressources risquent de s'amenuiser considérablement... Mais la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées), à laquelle vos élus ont siégé et questionné, a tout de même reconnu ces chiffres.

A l'heure actuelle, ce service de bus est devenu le Transport Oise-Halatte Mobilité (TOHM) au lieu de Transport Urbain Maxipontain (TUM) et a mis en service depuis le 24 janvier 2022 trois nouveaux arrêts, dans la ZI de Brenouille vers la gare de Pont-Sainte-Maxence.

De bonnes nouvelles cependant : la facturation de l'enlèvement des poubelles tout venant va diminuer de 5 centimes d'euros par levée.





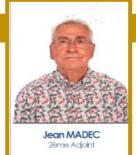
La CCPOH reste un partenaire important qui assure, à Rieux, le périscolaire et la Halte Garderie du lundi, ainsi que le centre de loisirs de Brenouille.

Elle propose aussi un service culturel (voir plus loin) et a subventionné plusieurs projets communaux.

Récemment, elle a défriché une haie devenue sauvage sur un ancien chemin sous lequel courent des canalisations, et devrait prochainement installer des chicanes pour interdire les bords de l'Oise aux véhicules de plus

de 3,5 tonnes sans pour autant gêner le passage des pompiers, à la suite d'une sollicitation de notre mairie.

### Travaux et projets communaux



L'investissement est l'art de dépenser aujourd'hui pour éviter de plus importantes dépenses demain, ou encore de permettre le développement de services attendus par la population.

#### Budget d'investissement pour 2022 (sommes arrondies)

DÉPENSES TOTALES	682 200 €
Modification du PLU (datant de 2021)	2 800 €
Travaux de toiture, d'isolation et aménagement des bâtiments communaux	460 500 €
Remplacement du camion des services techniques, équipement	53 500 €
Voirie (chicanes, aménagement des ronds points, intervention possible)	66 400 €
Remboursement du capital des emprunts	50 000 €
Déficit d'investissement reporté	49 000 €

Autofinancement, récupération de TVA, taxe d'aménagement et vente de terrains	339 100 €
Emprunt	150 000 €
Subventions de l'État	91 400 €
Subventions du Département	64 600 €
Subventions de la CCPOH	30 600 €
Amortissements	6 400 €
RECETTES TOTALES	682 200 €

#### Réalisations à venir

Plus que jamais, notre temps est celui de la cherté de l'énergie : financièrement, mais aussi environnementalement.

A ce titre, la commune a entrepris, avec le soutien de l'État, de poser des panneaux photovoltaïques sur les toitures de l'école, exposées au sud.



Notre partenaire du **SE60** porte ce projet bénéficiant du soutien de l'État, et pour lequel nous avons également sollicité le département, car il faut également adapter les toitures à un poids supplémentaire, ce qui implique de remplacer ces structures de 50 et 85 ans.

Nous collectons actuellement les subventions sans lesquelles ces projets ne pourraient pas être réalisés, et c'est donc l'occasion de remercier Mme la Préfète de l'Oise, Corinne Orzechowski, et Mme la Sous-préfète de Clermont, Noura Kihal-Flégeau; Mme la présidente du conseil départemental, Nadège Lefebvre, et les conseillers de notre canton, Mme Teresa Dias et M. Arnaud Dumontier; nos sénatrice et sénateurs, qui s'impliquent volontiers pour soutenir nos projets et nous faire savoir leur avancée; ainsi que M. Eric Guérin, président du SE60, et ses collaborateurs pour leur aide précieuse.

Un autre projet d'utilisation de la géothermie est à l'étude, pour chauffer les bâtiments communaux.

Pour optimiser ses bénéfices possibles, et, dans tous les cas, diminuer nos déperditions d'énergie et nos factures, nous avons également entrepris de parfaire l'isolation du groupe scolaire.

7

# Travaux



#### Un point sur les travaux de la RD200



A la suite d'une rencontre avec les responsables départementaux (élus et agents), les informations suivantes ont été communiquées :

Le chantier devrait être terminé pour le 1<sup>er</sup> juin 2023, concernant la route. L'aménagement paysager prendra fin dans les mois suivants : le long de la route sera planté de milliers de végétaux, donnant au voyageur l'impression d'un bois naturel, à l'image des plantations réalisées sur l'échangeur qui dessert la commune.

Aux abords de Rieux, la vitesse restera limitée à 90 km/h au maximum, ce qui permettra de limiter les nuisances sonores pour les riverains, tandis que la chaussée possède un revêtement antiphonique qui devrait avoir les mêmes effets qu'un mur antibruit. D'ailleurs, dans les prochains jours, celui qui couvre le château sera agrandi jusqu'à la rue du pré.

Des **mesures phoniques** ont été relevées par le département avant les travaux, et d'autres le seront après : il appartiendra aux élus de suivre l'efficacité pratique.

L'eau sera quant à elle dirigée vers un grand espace vert acquis par le département, entre le Brûle et la rue du Pré, qui suffira largement à l'absorber d'après les estimations actuelles. Cet espace vert devrait constituer une prairie humide favorable à la biodiversité.

Ainsi, Rieux devrait voir son aspect, mi-rural mi-urbain, préservé, et les habitations de chacun seront respectées : le département s'y engage, la commune y veillera.

Bientôt, l'échangeur qu'il fut si difficile aux équipes de **Mme Schrobiltgen** d'obtenir, sera agrémenté de symboles de notre village... Réalisation attendue pour la fin de printemps.

#### Révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation

Important chantier conduit par la Préfecture, la révision de ce PPRI continue. À cette heure, les estimations relatives au niveau de l'Oise tendent vers un *statu quo antem* pour notre commune, même si l'élargissement prochain de notre rivière (MAGEO) pour connecter la Seine avec le Canal du Nord, joignant Compiègne au Bénélux par voie fluviale, n'a pour l'instant pas été pris totalement en considération, alors que

le lit de l'Oise sera creusé pour laisser passer des péniches de gabarit mondial.

Nos voisins de Verneuil-en-Halatte et Pontpoint, appartenant comme nous à la CCPOH, subiront en revanche d'importants désagréments liés à ces projets, ce qui a conduit les 17 communes à saisir un important cabinet d'avocats parisien pour faire valoir nos intérêts.



## **Travaux**



#### Visite du Site Arkema de Villers-Saint-Paul par vos élus

Le 22 février dernier, à l'invitation de cette entreprise, **MM. Madec et Mouilleseaux** ont été reçus sur le site industriel Arkema de Villers-Saint-Paul.

Cette usine produit des résines photoréticulables utilisées pour leurs propriétés étanches, ou dans l'électronique. Elle relève de la réglementation Seveso, seuil haut, ce qui a conduit la préfecture à mettre en place un PPRT (plan de prévention des risques technologiques). Ce document impose notamment à l'école de procéder à des exercices de sécurité.



Les installations et la culture de la sécurité de cette entreprise ont été présentées et sont plutôt rassurantes : tant mieux !

#### Nettoyage des réservoirs d'eau

Alors qu'une mauvaise manipulation avait conduit à une coupure d'eau en fin 2021, le nettoyage des réservoirs d'eau a été effectué par Suez les 26 avril et 10 mai.

#### Des travaux sur le sol de la commune... Mais faits par l'OPAC!

Depuis le temps qu'ils l'attendaient!

Les locataires de de l'un des immeubles OPAC (Les Glaïeuls) de la place Claude Monet connaissent, depuis plus d'un mois, des travaux de ravalement des façades et pignons, le changement des gouttières et l'isolation par l'extérieur de leur bâtiment.

L'OPAC, présidé par M. Arnaud Dumontier, dépense dans cette opération 116 733€.

Une somme importante, qui doit nourrir la reconnaissance des bénéficiaires.



Bien sûr, d'autres secteurs pourraient aussi être traités, mais il y avait là une priorité qui a été heureusement identifiée par le bailleur social, en lien avec la mairie et les appréciations des locataires.



Veiller à l'avenir de nos enfants est sans doute notre plus noble mission : elle passe notamment pas une école de qualité. Nos enseignantes, le personnel communal d'encadrement scolaire et de cantine s'y consacrent pleinement.

#### Chasse aux œufs de Pâques

Cette année encore, la commune a fourni de quoi faire une sympathique chasse aux œufs en chocolat le vendredi 8 avril, à la veille des congés scolaires...





#### Installation de capteurs de CO2 dans les classes et dortoir

L'école a été équipée d'autant de capteurs de  $CO_2$  que de classes, et cela pour un coût nul pour la commune puisque l'ensemble était financé par l'État.

Cette mesure permettra de rationaliser l'aération des pièces, afin d'éviter une trop forte concentration miasmatique.

#### Rappel : pour le bien de nos enfants, limitons les écrans !

De plus en plus, des signes inquiétants doivent donner l'alerte sur l'effet néfaste qu'ont les écrans sur les cerveaux de nos enfants : à la longue, ils détruisent leur capacité de concentration, leur développement cognitif et donc leurs résultats scolaires et leur développement comme personnes.

Un enfant n'est pas vraiment concentré, lorsqu'il regarde la télévision : il fait seulement preuve d'une attention captée (et non dirigée, comme nécessaire en classe) : il s'agit donc d'un réflexe. Un bruit de fond, le défilement des images, captent donc par intermittence l'attention des enfants et les détournent de tâches réclamant un raisonnement suivi.

Une bonne durée de sommeil est également déterminante pour une bonne capacité de concentration : il faut donc supprimer des chambres à coucher les écrans, portables, télévisions, consoles... et, dans tous les cas, ne plus s'en servir au moins 1 h 30 avant le coucher.



Réciproquement, il faut 2 à 3 heures à un enfant pour qu'il retrouve ses capacités de concentration, après avoir regardé la télévision... Le matin, il vaut donc mieux éviter de laisser les enfants devant des dessins animés!

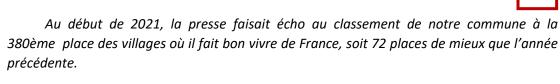
Et même s'il n'est pas toujours possible de consacrer du temps aux enfants pour jouer avec eux, leur apprendre un savoir-faire, lire une histoire... il est également possible de leur rendre un grand service en les laissant s'ennuyer : en effet, l'ennui développe l'imagination, ainsi que la capacité d'attention !

#### **Opération Hauts de France Propres**

Le 18 mars dernier, les enfants de l'école, encadrés par les maîtresses et des bénévoles, ont participé à rendre notre environnement plus propre : merci à tous ceux qui se sont mobilisés dans ce rendez-vous !

### Urbanisme, Qualité de vie, solidarité et mémoire

11



Cette nouvelle, qui ne doit pas donner lieu à un satisfecit malvenu, est cependant réconfortante puisqu'elle semble montrer que nous sommes en bonne voie pour préserver une qualité de vie qui fait la valeur de notre village, et qui a été construite par les différentes équipes municipales qui ont administré la commune à travers le temps. Un héritage qu'il est impossible de laisser en repos, car il y a toujours mieux à faire, sans perdre ce que nous avons recueilli!

#### Services : une vie différente dans le bureau de Poste!

Denise SCHROBILTGEN

Au début des années 1970, le conseil municipal décidait la construction d'un bureau de poste moderne, à l'initiative de **Mme Schrobiltgen**.

Même si la population qu'il dessert s'est accrue, conformément aux projections dans le cadre du développement démographique important qu'a connu notre canton depuis cette époque, les pratiques ont évolué et la direction de La Poste a constaté une raréfaction de la fréquentation, moins prononcée heureusement qu'ailleurs, toutefois.



La faute aux paiements en ligne, à la multiplication des courriels et des téléphones portables qui volent la vedette au courrier papier à l'heure de l'immédiateté, même s'il reste indispensable pour les nombreux foyers qui restent privés d'internet, pour les entreprises qui sont établies dans la commune, pour les particuliers qui voudraient rencontrer le conseiller financier, et pour la Mairie (d'ailleurs, lors de ces élections présidentielles, nous avons du signaler à nos grands élus, sénateurs et député, qu'en dépit de sa grande anticipation, un électeur n'a pas pu voter par procuration qui a mis plus de 11 jours à arriver par voie postale de Paris à Rieux : tous se sont mobilisés et ont interpelé qui la préfecture : MM. Minot et Paccaud, qui le ministre de l'intérieur : M. Courtial.

Toujours est-il que la direction de La Poste n'ouvrira plus le bureau postal que le matin, de 9 h à 12 h 30, du lundi au samedi. Les actifs n'auront donc plus que le samedi matin pour réceptionner leurs recommandés, si toutefois ils se trouvent au bon endroit.

Ce n'est pas la meilleure nouvelle pour nos services de proximité, et nous l'avons fait savoir à nos interlocuteurs.

En revanche, les services postaux ont accepté de rendre à la commune l'étage du bureau de poste, qui n'était que rarement occupé pour quelques réunions, à condition que l'ancienne salle de tri soit réaménagée en salle de réunions, puisque le tri a désormais lieu à Pont-Sainte-Maxence. Bien sûr, cela signifie du loyer en moins pour nos finances.

Cet étage sera aménagé pour y établir trois praticiens de santé, dont nous sommes activement en quête. En effet, **le docteur Clément Foyart** ne prendra pas part à ce projet, puisqu'il rejoint pour des raisons familiales son épouse dans un autre établissement. Qu'il soit remercié pour ses deux ans et demi d'exercice à Rieux, et que soit également remercié Nagui Chadli, médecin en devenir intéressé par notre projet, et qui nous aide activement dans notre quête.

### Urbanisme, Qualité de vie, solidarité et mémoire



C'est le retour du printemps : entretenons le cadre de vie commun !

**12** 

N'oublions pas de désherber nos trottoirs : voilà un geste peu coûteux, qui fait beaucoup pour l'image de nos propriétés, et qui est désormais nécessaire puisque les produits phytosanitaires ne sont plus autorisés par respect pour l'environnement !

<u>Plusieurs astuces</u>: verser de l'eau bouillante sur les mauvaises herbes, saupoudrer chacune d'une cuiller à café de bicarbonate de soude, ou confectionner une mixture mêlant vinaigre blanc, sel de table, jus de citron et savon de vaisselle...



Et merci aux habitants des Bords de l'Oise qui ont pris de leur temps pour en entretenir les berges, ou habiller de boiseries une poubelle récemment installée!

Lorsque nous sortons nos déchets verts, rappelons-nous que le volume accepté par collecte est de 1m3 (ou 5 sacs maximum) ; qu'il faut utiliser les sacs fournis par la CCPOH via la mairie ; que les branchages doivent être attachés et ne pas dépasser 1,50 m en longueur.

#### Les ramassages auront lieu les :

jeudi 12 et 26 mai, 9 et 23 juin, 7 juillet, 18 août, 1er, 15 et 29 septembre et 13 octobre

Sinon, nous pouvons aussi acquérir un composteur pour 15 € : la CCPOH propose des meubles contenant 600 L, en bois ou en plastique :

appelez le 0800 60 70 01 ou écrivez par courriel à secretariat-env@ccpoh.fr

Plus de renseignements ici: https://www.ccpoh.fr/vivre-au-quotidien/dechets-menagers/les-ordures-menageres

✓ Motards, partageons les rues et les chemins en faisant attention aux piétons et cyclistes, et surtout en évitant les nuisances sonores inutiles ou mises en danger de soi...

Il est navrant d'avoir à installer des barrières, comme ici cavée de Thérigny (merci à notre agent des services techniques, pour sa réalisation), pour empêcher le passage de véhicules irrespectueux des réglementations...

Pour rappel, les motocross ne sont autorisées que sur des circuits dédiés et non sur la voie publique, raison pour laquelle elles n'ont pas d'immatriculation !





D'une manière générale, ne produisons pas de bruit gênant non nécessaire, ni sans prise de précaution (bricolage, jardinage) en dehors des :

- lundi au samedi, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h (ou 15 h à 19 h le samedi après-midi)

- dimanche et fêtes, de 10 h à 12 h

✓ Enfin, laissons le trottoir libre pour les piétons, au lieu d'y garer des voitures : on reçoit bien plus volontiers l'été, mais dans ce cas autant rentrer son véhicule dans sa parcelle pour laisser ses invités stationner devant chez soi, tout en s'assurant que les poussettes, fauteuils roulants ou déambulateurs ne seront pas gênés dans leur déambulation !

### Urbanisme, Qualité de vie, solidarité et mémoire



#### **Budget du CCAS**

**13** 

Alimenté en partie l'an dernier par les habitants qui ne sont plus contribuables mais qui ont souhaité continuer à manifester leur attachement à la commune en faisant des dons au Centre Communal d'Action Sociale, le CCAS disposera cette année d'un budget de 27 200 € contre 28 400 €.

Il a d'ores et déjà distribué aux bénéficiaires les bons de chauffage, parfois d'alimentation, et financé le repas des Aînés du 20 mars dernier.

Il est cependant mis à rude épreuve par le départ du médecin, car son cabinet lui était sous-loué par le CCAS, qui continuera à payer les mensualités dans l'espoir d'y placer un nouveau praticien avant qu'il n'intègre la maison de santé.



#### **Entretiens du personnel communal**

Comme tous les ans, les élus ont échangé avec les agents de la commune lors des entretiens annuels.

L'occasion de constater que, dans l'ensemble, le dévouement de chacun pour sa tâche et notre cadre de vie est très satisfaisant!

#### Inauguration d'une nouvelle rue : la rue des héros anonymes

Cette année, le second tour des élections présidentielles était le dernier dimanche d'avril, jour où habituellement est rendu l'hommage aux déportés de la Seconde guerre mondiale, pour leur « race » ou leur engagement politique, voire leur orientation sexuelle.

Nous avons donc choisi, à l'invitation de la préfecture, de les commémorer le samedi 23 avril, et non pas au Monument aux Morts, mais à l'entrée de Rieux.



En effet, le conseil municipal a décidé de baptiser la voie desservant la « Cité Lépine » en « rue des héros anonymes ».

Ce fut l'occasion de rendre hommage à **M. Jean Dechâtre**, résistant dont le parcours a été relaté dans un précédent numéro et qui a payé de sa santé son engagement ; sa famille, présente, n'avait pas souhaité que son nom soit donné à une rue.

Nous avons donc dédié cette nouvelle appellation, bien pratique pour la distinguer de son homonyme de Villers-Saint-Paul, à tous ceux qui ne sont pas entrés dans l'histoire par la grande porte, mais qui ont, par leurs actes méritoires, contribué à apporter du bien au monde, à leur tâche : au cours des dernières décennies, ce sont par exemple les résistants, car il y en eut plus d'un à Rieux ; mais aussi tous ceux qui se dévouent aux autres, un exemple très récent étant les personnels hospitaliers mobilisés sans réelle protection en mars 2020, ou encore nos militaires qui par tous les points du globe veillent sur la France et ses intérêts.

Mais, heureusement, il y en a tant, souvent oubliés, n'ayant peut-être pas conscience de leur importance, et pourtant sans qui rien ne se ferait !

### **Animation et Associations**



14

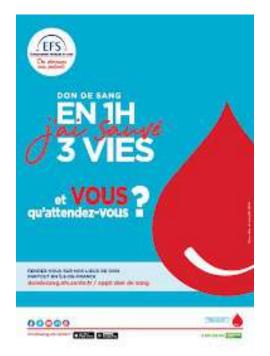
La levée progressive des restrictions sanitaires n'aura pas permis l'organisation d'un événement au début de janvier, mais il a été possible ensuite de nous retrouver en nombre raisonnable. Les associations comme les élus, plus motivés que jamais, ont donc mis un point d'honneur à organiser les événements dont il est question ici.

#### **Subventions aux associations**

Cette année encore, 15 000 € ont été attribués aux associations qui font vivre notre commune, et dont nous remercions vivement les bénévoles.

SUBVENTIONS	2021	2022
École et enfants (association socio-culturelle et APEJC)	3 400 €	3 400 €
Aide aux précaires (Mission Locale, Restos du coeur)  La Mission Locale de Clermont, principalement financée par d'autres acteurs publics que la commune, a accompagné pour leur avenir 8 jeunes de Rieux pour un emploi, une formation ou un stage.	2 896 €	2 515 €
Associations sportives (Tir à l'arc, tennis, volleyball, gymnastique)	2 320 €	2 120 €
Comité des Fêtes	2 000 €	2 000 €
Environnement et animaux (SPA, Agrion, chasse)	1 534 €	1 556 €
Aînés et handicap (Rieux Amitié, ASDAPA)	980 €	980 €
Santé (contre le cancer, la sclérose en plaque, don du sang)	550€	550€
Reconnaissance aux militaires (Anciens combattants, prisonniers)	220€	220€
Imprévus	1 100 €	1 659 €

A ces sommes s'ajoute la mise à disposition de salles communales (salle des fêtes, salle Henry-Notaire, *clubhouse*, terrains de sport).



Vous avez lu que nous subventionnons le don du sang ; s'il ne nous est pas possible d'accueillir une collecte à Rieux, nous pouvons vous indiquer les prochaines à proximité :

#### - Vendredi 20 mai, de 14 h à 18 h

à Nogent-sur-Oise, 74 rue du Général de Gaulle (derrière la mairie)

#### - Mardi 28 juin, de 14 h à 18 h

à Villers-Saint-Paul, 136 rue Aristide Briand (salle Georges Brassens, à côté du gymnase)

Les stocks étant fréquemment faibles, la mobilisation de chacun est capitale : il faut simplement avoir entre 18 et 70 ans, peser plus de 50 kg et ne pas souffrir ou risquer de souffrir de problèmes de santé (mode de vie, voyages...)

### **Animation et Associations**



Ça s'est passé....

15

- ✓ **Dimanche 27 février**, une sortie au théâtre, à Compiègne, a rempli un bus entier : bravo aux organisateurs qui vous ont emmené voir une comédie !
- Samedi 19 mars, le Comité des Fêtes proposait une soirée karaoké dont le repas avait été préparé par nos artisans rioliens : biryani de Mme Jesuratnam et tartes aux pommes de nos boulangers.

L'animateur de cette soirée était DJ Mana, c'est-à-dire Grégory Capellier, et là encore vous avez été nombreux à venir pousser la chansonnette (un peu moins de 100 personnes).



Dimanche 20 mars, c'était le repas des Aînés, un peu moins nombreux qu'à l'ordinaire. Cette prestation était offerte par le CCAS, dans le but de resserrer les liens et de témoigner notre reconnaissance à ceux qui ont tant oeuvré pour faire de notre village et de notre pays ce qu'ils sont : y ont été honorés les doyens de l'instant, Mme Lavogez et M. Dhersignerie, tous deux investis pour les autres au sein d'une association ou, autrefois, du conseil municipal. Cette journée a été animée par Fabrice Lolivier, maître de la chorale qui répète notamment à Rieux, et qui a multiplié les tours de magie avant de reprendre son rôle de chef d'orchestre!









- Samedi 26 mars, les anciens élèves de l'école Jean-Carette, l'ayant fréquentée dans les années 1960, ont organisé d'émouvantes retrouvailles qui ont attiré la presse locale.
- ✓ **Dimanche 27 mars** a eu lieu à la Compagnie d'Arc de Rieux le traditionnel tir à l'oiseau.



Ce tir ancestral consiste a atteindre un oiseau sculpté dans un bois tendre dont la dimension est de 2,6 cm de large sur

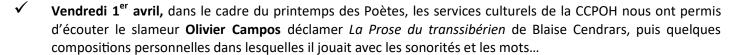
5,2 cm de haut disposé sur une perche en bois à 1 mètre du sol.

La distance entre l'archer et l'oiseau est de 50 mètres, ce tir est ouvert à tous les archers adultes et aguerris au tir de précision, lorsqu'un archer atteint l'oiseau, il est désigné Roi de la Compagnie pour la saison en cours.



Ce tir est propre à une compagnie qui défend des traditions et des valeurs léguées par nos anciens.

Le nouveau Roi pour la saison est **Mr Swiatly Laurent**. Félicitation au nouveau Roi de la Compagnie d'Arc.





✓ Enfin, **Dimanche 1**<sup>er</sup> **mai**, il était renoué avec la tradition de vente de muguet par l'association **Rieux Amitié**, place Edmond-Roguet... Association qu'il est possible de retrouver un jeudi sur deux pour jouer aux cartes, échanger, s'exercer à la gymnastique...



#### Une première au XXIème siècle : des Jeux intervillages !

Voilà qui ne s'était pas vu depuis 1978 ! Le 9 juillet prochain, vous êtes invités à participer à une journée conviviale de compétition avec nos voisins d'Angicourt, Brenouille, Cinqueux et Monceaux.

Constituez l'équipe de Rieux des 10-14 ans, ou celle des 15-99 ans, et venez tenter de remporter le trophée pour votre village, à Rieux, rue de la Vanne, en vous inscrivant auprès de nous avant la fin du mois!

Il vous faudra seulement vous rendre responsables de votre santé par la fourniture d'un certificat ou d'une attestation.

Si vous n'êtes pas parmi les 10 membres de l'équipe, vous pourrez retenter de vous inscrire l'an prochain, mais que cela ne vous empêche pas d'encourager nos représentants ! L'équipe se répartira sur place es différentes épreuves.







### Un peu d'Histoire

Nous remercions M. Guérou pour sa publication sur Facebook d'un article de journal datant d'environ 60 ans, oeuvre de Paul Roos, et dont voici le contenu :

#### **RIEUX EST LE FIEF DU TIR A L'ARC**

#### La compagnie locale avec ses champions espère glaner encore de nombreux succès

Il ne suffit pas de vouloir, il faut savoir se plier à une discipline sévère, si l'on veut devenir un véritable tireur à l'arc.

Sport complet, il demande peut-être plus qu'une autre spécialité un entraînement sérieux, suivi, assidu. Nous en avons eu la plus belle illustration avec le "Roi" de la Compagnie de Rieux. Venu à cette "attraction" en juillet dernier, il a connu dimanche dernier à Chantilly, pour sa première compétition, un succès honorable, puisqu'il s'est qualifié troisième de sa compagnie pour la Coupe de France dont la finale va se dérouler à Thonon-les-Vosges en septembre prochain.

On ne peut qu'admirer une telle performance, et s'étonner de la rapidité d'adaptation au maniement de l'arc, surtout lorsqu'on connaît la somme d'efforts nécessaire à la pratique de ce sport

"C'est très simple, nous a confié M. Poganou. Il n'y a aucun secret. Il faut un entraînement sans relâche comme je le fais quotidiennement". Le roi de la compagnie de Rieux ne pense pas avoir réalisé une prouesse exceptionnelle et pour autant il y a dix mois encore, il ignorait tout du tir à l'arc. Il est vrai qu'il est à Rieux, que la compagnie de Rieux est première de l'Oise, que sa renommée est mondiale et que son éducateur est M. Lannoye, le capitaine de la compagnie.

Certes Rieux connaît depuis de longues dates la pratique du tir à l'arc (NDLR : la compagnie a été fondée en 1851). Mais la tradition voulait que l'on s'en tienne à des pratiques plutôt sommaires. C'est alors que M. Lannoye vint s'installer au château...

Dans le vaste parc, il ouvrit un stand de tir pour lui, car il était déjà un tireur d'élite bénéficiant d'un héritage paternel, qui lui avait valu à l'âge où les enfants pensent encore à jouer aux billes, de participer à des épreuves réputées. A dix-sept printemps, il était déjà "Roi", c'est dire quelle adresse il possédait. Cela se sut à Rieux et bientôt il entrait à la compagnie. Il en devint le lieutenant puis le connétable (NDLR : en 1934. Il fut même "empereur" de la compagnie à plusieurs reprises).

Pour Rieux, cette recrue était une bonne aubaine. Il devait ouvrir l'ère des succès de la compagnie, l'emmenant au championnat de France puis au championnat d'Europe, et même au championnat du monde, puisqu'à Helsinki (NDLR : 1955 ou 1963), Wiart de Rieux se classait 8ème au 50 m. Mais la gloire ne grisait point cet animateur qui se double d'un viril entraîneur. Ses compagnons ont suivi ses conseils. Ils ont eux aussi glané des lauriers.

"A père tireur, fille de valeur", dit-on. M. Lannoye sut faire profiter sa fille des mêmes avantages que (sic) lui-même avait étant enfant bénéficié de son père... Et c'est ainsi qu'il eut la grande joie d'enregistrer le succès de son enfant qui au championnat du monde à Bruxelles, se classait 23ème. Elle n'avait que quinze ans. (NDLR : en 1952)

Des motifs impérieux l'ont retenue depuis quelque temps loin des "jardins" et des cibles, mais elle va très bientôt y revenir et ce sera pour les concurrentes une rivale très dangereuse, puisqu'un américain spécialiste du tir à l'arc trouvait dans son adresse et son allure l'étoffe d'une très grande championne.

Souhaitons donc la revoir très bientôt dans les compétitions. Elle saura faire briller les couleurs de son club, comme le font déjà les jeunes élèves du capitaine Lannoye. (NDLR : cette jeune fille n'était autre que... Mme Denise Schrobiltgen !)

En effet, si le capitaine de Rieux est à juste titre fier des résultats de ses archers, il ne faut pas oublier que le temps passe... et son désir le plus cher est de préparer la relève. L'avenir est aux jeunes et ce sont ceux-là mêmes qui bénéficient des généreuses leçons de leurs aînés. La compagnie des archers de Rieux qui compte 40 tireurs dont 5 femmes, se réjouit de voir dans ses rangs 11 pupilles et quatre juniors. Les benjamins qui n'ont pas treize ans sont déjà des "anciens" puisque si l'on en croit Jean-Louis Guérou, âgé de 12 ans et qui pour la première fois a participé dimanche à Chantilly à une compétition, voilà déjà trois années qu'il fréquente assidument les séances d'entraînement. D'autres un peu plus âgés possèdent un palmarès, tel Pierre Brachet, champion de France junior en 1963, pour ne citer que lui...

Ainsi, la compagnie des archers de Rieux a devant elle l'espérance de voir briller longtemps encore son flambeau. Il n'y a dans cette prétention aucune fausse flatterie. Les archers de Rieux ont su faire profit des leçons d'un vrai tireur pour qui le tir à l'arc est avant tout un moyen de se dominer soi-même, une cure de stabilité nerveuse, un doping du tempérament.

Rieux, ce petit village des bords de l'Oise, est le fief du tir à l'arc puisqu'aussi bien c'est à cette compagnie que le ministre des sports a fait appel pour recruter le premier moniteur officiel. On ne pourrait mieux rendre hommage au cran, au dynamisme de celui qui demeure le promoteur de cette réussite. Oui, M. Lannoye nous devons le dire, votre modestie dût-elle en souffrir.

(NDLR : la compagnie d'arc de Rieux n'avait pas fini de briller, puisqu'en 1999, le jeune riolien Alexandre Pruvost avait remporté quatre titres de champion de France)

Informatio









### **Permanences**

Sur rendez-vous. 03.44.68.27.27

Brenouille

Laigneville

Monchy St Eloi

Tous les lundis matin.

Tous les jeudis matin.

Mercredi après-midi Tous les 15 jours.

Rantigny

Sacy le Grand

St Martin Longeau

Tous les ieudis matin

Vendredi après-midi. Tous les 15 jours.

Tous les vendredis matin.



### **Actualités**

Mai

#### Semaine du Numérique

Deux conseillères de la Mission Locale animeront un escape game numérique 47 Bd Pierre de Coubertin, 60180 Nogent-sur-Oise



#### Atelier SOPHROLOGIE

Mai

À 13h30 au siège de la Mission Locale : La sophrologie est un « entrainement du corps et de l'esprit pour développer sérénité, basé sur des techniques de relaxation et d'activation du corps et de l'esprit ». Elle permet de lutter contre le stress, la peur, les problèmes de sommeil, la dépression. Elle aide à l'amélioration de la confiance en so

#### Ateliers à Liancourt

17et 20 Atelier Mobilité : accompagner les jeunes à gagner en autonomie et confiance dans leur mobilité

Le 17 mai de 13h30 à 16h30 (1er partie).

Mai

Le 20 mai à 13h00 (2<sup>ème</sup> partie).

Atelier CV: un atelier d'élaboration et de perfectionnement au CV

De 13h30 à 16h30.

Atelier Lettre de motivation : un atelier d'élaboration et de perfectionnement à

la lettre de motivation

De 13h30 à 16h30. Mai

> Lieu: CCAS Parc de la Mairie 232 rue Jules Michelet 60140 - Liancourt

#### Semaine du Transport et de la Logistique

30 mai 3 juin

Semaine dédiée à la découverte des différents métiers du Transport et de la Logistique par les moyens d'ateliers, de jeux pédagogiques et interactifs également d'immersions en entreprises et des visites dans des centres de formation.

### Horaires d'ouverture du bureau de poste pendant la période estivale

Mardi, Mercredi et Jeudi de 09h00 à 12h30 Samedi de 09h00 à 12h00 Le bureau reprendra ses horaires habituels

à compter du *lundi 05 Septembre 2022* 

#### Déclaration des Revenus 2021

Une permanence sera assurée en Mairie avec une conseillère des impôts pour vous aider lors de votre déclaration des revenus

> Vendredi 20 Mai 2022 de 14 heures à 15 heures

#### Dimanche 8 mai

Merci aux enfants de l'école qui sont venus entonner la Marseillaise pour rendre hommage aux artisans de la victoire du 8 mai 1945, savourer la paix et l'œuvre du Conseil National de la Résistance que cette époque nous a léguées et qu'il nous appartient de faire vivre avec nos valeurs.







### Prochaines permanences d'accueil et d'informations

#### 16 MAI 2022 - De 9h00 à 12h00

Maison Départementale de la Solidarité 27 avenue Etienne Audibert 60300 Senlis

#### 16 MAI 2022 - De 14h00 à 17h00

Maison Départementale de la Solidarité 14 avenue Sadi Carnot 60800 Crépy-en-Valois

#### 22 JUIN 2022 - De 9h00 à 12h00

Maison Départementale de la Solidarité 27 avenue Gambetta 60600 Clermont

#### 22 JUIN 2022 - De 14h00 à 17h00

Maison du Conseil départemental 91 rue de Compiègne 60490 Ressons-sur-Matz

#### Qui est concerné?

Les propriétaires occupants d'un logement de plus de 15 ans, aux ressources modestes soumis à un plafond de ressources (voir sur le site www.anah.fr)

#### Pour quels travaux?

**Economies d'énergie**: 35 % de gain énergétique (isolation, chauffage...)

Remise aux normes dans un logement dégradé : électricité, plomberie, sanitaires...

Adaptation du logement : vieillissement ou handicap (réaménagement de salle de bain, etc...)

#### **Comment?**

**SOLIHA, opérateur du PIG**, est missionné par **le Conseil départemental de l'Oise** pour vous accompagner dans votre projet. Un équipe est là pour vous assister gratuitement dans toutes vos démarches (plans de financement, montage du dossier...)





Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h30 à 17h30 Mercredi de 10h00 à 11h30 1er samedi du mois de 9h30 à 11h30

email: mairie.de.rieux@wanadoo.fr

web: http://mairie-rieux.fr

Contacts Facebook Liste majoritaire : Rieux Agir Ensemble Seconde liste : La Rieuxsphère par V&D

#### La Gazette Riolienne - Informations de publication

Initiateur, responsable de publication : Marc MOUILLESEAUX, Maire

Rédaction, conception graphique et réalisation : le Maire, les Adjoints, le service administratif de la

mairie de Rieux

Photos - Illustrations : Le Maire, les Adjoints, la mairie de Rieux.

Tirage à 760 exemplaires